



Guéret, le 31 janvier 2018

## Communiqué de presse

### Démarche de revitalisation du département

Face aux difficultés structurelles qui pèsent sur l'avenir du département de la Creuse, le Président de la République a reçu les élus creusois le 17 octobre 2017 pour les assurer du soutien de l'État dans leurs efforts pour engager une démarche de revitalisation du département.

Les contributions des élus creusois, des chambres consulaires et des acteurs du secteur économique, syndical et associatif ont permis d'esquisser des axes d'intervention.

Une nouvelle étape s'engage désormais avec la lettre de mission adressée par le Premier ministre au Préfet de la Creuse. Elle lui confie notamment le soin de veiller à la mise en place d'une gouvernance adaptée pour approfondir ces propositions et les décliner en projets opérationnels et structurants dans la perspective d'un plan de revitalisation pertinent, solide et partagé.

Une instance de gouvernance se dessine. Elle validera les projets opérationnels en termes d'aménagement et de développement économique du territoire en lien étroit avec les parlementaires, le conseil départemental, le conseil régional Nouvelle-Aquitaine, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et l'ensemble des élus concernés.

Un directeur de projet, mis à disposition par l'État, et dont l'arrivée est prévue début mars, sera chargé de la mise en œuvre opérationnelle de ces mesures avec le concours des services départementaux et régionaux de l'État, de ses opérateurs ainsi que ceux du ministère de la cohésion des territoires.

Les principales priorités pour la revitalisation du département sont clairement identifiées :

- soutenir et renforcer l'attractivité et le développement économique du territoire ;
- lutter contre la désertification médicale ;
- assurer le développement numérique du territoire ;
- développer l'offre éducative et universitaire ;
- conforter l'accessibilité du territoire sur le plan de la mobilité et des transports ;
- développer une offre culturelle, sportive et touristique.

Les réflexions sont en cours d'approfondissement sur des projets qui pourraient s'inscrire dans ce cadre et des rencontres thématiques vont suivre.

Une réunion concernant la téléphonie mobile, l'accès au haut-débit et très haut-débit, est d'ores et déjà programmée le 16 février avec l'ensemble des acteurs concernés et en collaboration avec le directeur de l'Agence du numérique.

L'attention spéciale du Gouvernement s'est également manifestée par la réintégration de l'ensemble du territoire creusois en zone de revitalisation rurale (ZRR), par les réflexions en cours sur la révision du zonage AFR et par l'octroi au Préfet de la Creuse, à titre expérimental, d'un pouvoir de dérogation. Ce dernier permettra d'alléger les procédures administratives lors de l'instruction de demandes individuelles à condition qu'elles présentent un caractère d'intérêt général et qu'elles répondent à des circonstances locales.

Les services du Premier Ministre, des différents ministères et le commissariat général à l'égalité des territoires sont mobilisés sur ce sujet primordial pour la Creuse.